

INTERNAT EN CLINIQUE BOVINE 2023-2024

Appel à candidature

Les Ecoles Vétérinaires Françaises proposent une formation d'internat en clinique bovine sur l'année scolaire 2023-2024 débutant le 4 septembre 2023.

Objectifs de la formation

Le programme de formation vise à former des **professionnels de la santé en élevage bovin**, avec un niveau approfondi de connaissances et de compétences opérationnelles en médecine individuelle et chirurgie, ainsi qu'en médecine de population (incluant les aspects de production et de qualité des produits).

Ce programme prépare également à la **poursuite d'un parcours de spécialisation** (résidanat de l'ECBHM - *European College of Bovine Health Management*).

Pré-requis

Peuvent postuler à l'internat :

- Les titulaires du diplôme d'état français de docteur-vétérinaire ;
- Les étudiants des écoles nationales vétérinaires françaises inscrits en année d'approfondissement. Leur inscription définitive est conditionnée à la soutenance de la thèse avant le 31 octobre de l'année d'inscription ;
- Les étudiants étrangers inscrits en dernière année de cursus vétérinaire ;
- Les titulaires d'un diplôme vétérinaire étranger jugé équivalent par le jury ; dans ce cas, un stage clinique en France (dans une ENV ou dans une clinique vétérinaire rurale) est fortement conseillé avant de postuler.

Conditions d'admission

Le dossier de candidature est constitué par :

1. Un *curriculum vitae* ;
2. Une lettre de motivation ;
3. Les résultats scolaires obtenus pendant les études vétérinaires ;
4. Les choix de l'école demandée pour la formation d'internat, ou des écoles par ordre de préférence ;
5. La photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
6. La photocopie du titre (diplôme de docteur-vétérinaire) donnant accès au concours d'admission, ou un formulaire de situation d'avancement du travail de thèse ;
7. Deux lettres de recommandation ;
8. Pour les étudiants non diplômés d'une Ecole Vétérinaire francophone, un document attestant du niveau de français (niveau B2 minimum).

Le dossier complet de candidature doit être déposé par voie électronique à l'adresse suivante au plus tard le **14 mai 2023 à minuit** : secretariatdasp@vet-alfort.fr

L'admission est conditionnée par le succès (1) à l'épreuve d'admissibilité sur titres et dossier, suivie (2) d'un entretien le **26 juin 2023, sur le site de l'ENV de Maisons Alfort** ou en distanciel, selon accord préalable du candidat, précisé lors de l'admissibilité. Le jury d'admission comprend 4 enseignants-chercheurs ou personnels chargés d'enseignement, représentant chaque ENV française, et 1 personnalité qualifiée en élevage et santé des bovins.

La destination souhaitée par les candidats sera respectée dans la mesure du nombre de places offertes dans chaque établissement (4 par école vétérinaire, soit 16 au total).

Dates à retenir

Date limite de dépôt du dossier :	14 mai 2023
Date d'admissibilité :	13 juin 2023
Date des entretiens oraux d'admission :	26 juin 2023



Pour plus d'informations

Coordinateurs des formations d'internat

Alfort : Bérangère Ravary-Plumioën : berangere.ravary@vet-alfort.fr

Lyon : Marie-Anne Arcangioli, marie-anne.arcangioli@vetagro-sup.fr

Nantes : Raphaël Guatteo, raphael.guatteo@oniris-nantes.fr

Toulouse : François Schelcher, francois.schelcher@envt.fr ; Patricia Coquisart patricia.coquisart@envt.fr